

## Focus sur la garantie contre les vices cachés – Quel régime ? Quelle rédaction des clauses ?

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,28 jour(s) soit 2,0 heure(s)

### Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs rédacteur en droit immobilier

### Objectifs pédagogiques :

---

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Maîtriser le régime de la garantie des vices cachés en considération de la qualité du vendeur et des désordres
- Rédiger les clauses adéquates pour sécuriser les parties au contrat

### Contenu :

---

#### Régime de la garantie contre les vices cachés et clause exonératoire

- Les défauts garantis au titre de la GVC
- Rédaction et régime de la clause exonératoire de la garantie des vices cachés en fonction de la qualité du vendeur (régime général, vendeur professionnel, vendeur bricoleur, clauses de vices apparents)
- Conséquences de la mise en œuvre de la garantie contre les vices cachés (Régime/délais/ actualité)
- Clauses de transmission d'action quand le vice ou le désordre est apparent au jour de la vente
- Cas des sinistres intervenus entre l'avant contrat et l'acte définitif de vente

#### Articulation entre la garantie contre les vices cachés et d'autres fondements

- Cas de travaux qui relèvent de la garantie décennale
- Quelles conséquences en cas de travaux relevant de la décennale sur les clauses relatives à la garantie due par le vendeur ?
- Articulation avec d'autres fondements : obligation d'information / dol/ délivrance conforme

## Prérequis :

---

- Aucun
- Des connaissances générales en droit de la vente et des contrats sont conseillées

## Modalités d'exécution

---

Formation en présentiel ou Visioformation

## Modalités pédagogiques

---

Type de formation : EN INTER

Durée de la formation :2,00 heures

Présentation des diverses règles applicables

Mise en œuvre par des cas pratiques

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée

## Modalités Techniques

---

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Prérequis de connexion à la visioconférence

Le stagiaire doit disposer d'une connexion à internet de qualité, de haut-parleurs (ou d'un casque), d'un micro et d'une webcam (optionnel).

Si vous n'êtes pas abonné à la visioconférence ADSN :

Avant le stage en visioconférence, téléchargez, et installez, le logiciel LifeSize Vidéo disponible sur : <http://visio.notaires.fr>

Pour les utilisateurs d'outils iOS (Mac, Iphone, Ipad), vous pouvez utiliser le logiciel gratuit StarLeaf téléchargeable sur l'App Store.

Si vous passez par un réseau d'entreprise, veuillez contacter le service client REAL au 0800 306 212 pour connaître la liste des flux à autoriser.

## Modalités d'encadrement

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

## Remise d'une attestation

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation